



Info Lutttes N°20

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 18 septembre 2017

infolutttes76@orange.fr

Après le succès du 12 septembre Jeudi 21 septembre Grève et manifestations !*



Ces dernières semaines auront été marquées par une importante actualité revendicative. En Seine-Maritime, bien qu'en pleine été, la CGT a répondu présente lors des mobilisations contre les discriminations syndicales à l'encontre de notre camarade Mickael du Havre, mais aussi de D'Eric et David de Dieppe. Aujourd'hui encore, nous devons rester totalement mobilisé sur ces questions, car de nouveaux rendez-vous sont attendus dans les prochaines semaines suite à l'appel du procureur du Havre et de Nos camarades de Dieppe.

Plus près de nous, ce 12 septembre a connu une participation massive des entreprises du privé et du public. Cette belle réussite pour ce premier rendez-vous de rentrée était précédée, il y a quelques jours de l'Assemblée Générale de rentrée où plus de 230 camarades de 80 syndicats et 12 ULs avaient répondu présents. Durant cette journée, plusieurs interventions donnaient le ton des mobilisations à venir.

Des mobilisations importantes dans un contexte difficile de préparation, puisque l'été aura été consacré, pour une bonne part, au déménagement de la Maison CGT. Un déménagement qui touche à sa fin et qui permet à l'UL de Rouen, ainsi qu'aux Unions professionnelles de prendre peu à peu leur marque. Une étape obligée pour désormais se consacrer, avant l'inauguration, à amplifier la mobilisation pour les semaines à venir et donner forces aux nombreux rendez-vous déjà arrêtés. L'info-lutttes 76 tachera, d'en rendre compte le plus fidèlement possible. Aussi, une fois encore, n'hésitez pas à renvoyer vos photos accompagnées de quelques lignes de

vos différentes luttes.

Poursuivre et amplifier la mobilisation

Avec près de 500000 manifestants dans toute la France dont plus de 15000 en Seine Maritime, de nombreux arrêts de travail dans le privé et le public, la première journée de mobilisation nationale contre les ordonnances Macron a été un succès qui appellent des suites.

Contre les attaques du gouvernement et du patronat, la riposte s'organise dans de nombreux secteurs. Ainsi contre la remise en cause des contrats aidés qui va laisser plus de 1400 personnes sur le carreau en Seine Maritime, une action est programmée par l'intersyndicale de l'éducation nationale mercredi 20.

Dans le secteur des transports, la CGT et FO appellent à la grève à partir du 25 septembre et les retraités manifesteront le 28 septembre. L'ensemble des syndicats des fonctionnaires appellent à une journée de grève et de mobilisation le 10 octobre prochain, une première depuis quinze ans.

Tous les ingrédients sont réunis pour la construction d'un vaste mouvement d'ensemble permettant de faire reculer le gouvernement sur les ordonnances et sa politique de régression. Les ordonnances s'inscrivent dans la continuité de la loi El Khomri. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre le monde du travail public et privé. Le projet du gouvernement, maintenant connu, répond très précisément aux revendications du MEDEF.

Tous ensemble, on lâche rien !

***Télécharger le tract [ici](#)**

les manifestations du 12 en images !



L'actu des luttes, en bref !

Suppression de contrats aidés :

Le personnel de l'Éducation Nationale en grève.

Exigeons un retour à l'emploi et la titularisation des personnels !

RASSEMBLEMENT MERCREDI 20 À 15H00 DEVANT LA PRÉFECTURE

Appel CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN CFTD, SUD éducation.

A la veille de la rentrée, ce gouvernement décide brutalement de nombreuses suppressions d'emplois aidés en vie scolaire dans nos établissements. Dans notre académie, ce sont 833 emplois qui sont supprimés, et 11500 au niveau national. La suppression de ces emplois impacte déjà fortement le fonctionnement des écoles, collèges et lycées et des services d'enseignement...

Ces suppressions mettent au chômage des personnels à la situation déjà bien fragile. Cela n'est pas acceptable.

Pour l'intersyndicale, les personnels en contrat aidé doivent récupérer leur emploi dans un premier temps.

Autant pour ces personnels que pour le fonctionnement de nos établissements, nous demandons la transformation de ces emplois en emplois statutaires en vue de leur titularisation.

D'ores et déjà, l'Intersyndicale CGT, FO, FSU, SGEN-CFTD et SUD appelle à un rassemblement le mercredi 20/09 à 15h devant la Préfecture

Les Fédérations Transports CGT et FO appellent à une grève reconductible dans le secteur des Transports Routiers de marchandises à partir du lundi 25 septembre 2017.

L'appel à la grève reconductible chez les routiers dans la semaine du 25 au 29 septembre 2017 marquera une nouvelle étape dans la lutte. La fédération des transports CGT travaillera à l'élargissement du mouvement avec l'ensemble des organisations syndicales afin de faire plier le gouvernement et le contraindre à revenir à la table des négociations avec un projet radicalement différent, sur la base des propositions CGT remises lors de la concertation, pour un code du travail moderne et protecteur.



Mobilisation des retraités et retraitées

Jeudi 28 septembre 2017

Parce qu'une fois de plus le gouvernement s'attaque à leur pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux, neuf organisations appellent les retraité-e-s à se mobiliser dans les départements sous des formes diverses le 28 septembre. Voir aussi l'entretien avec Jean-Pierre Pique.

À Rouen : rendez-vous 10h30 Théâtre des Arts

Au Havre : rendez-vous 10h30 Sous-préfecture

Retenez cette date :



Suite au colloque qui s'est déroulé à Paris le 13 janvier dernier,
8 organisations de retraité-e-s de la Seine-Maritime vous proposent de venir échanger sur :

La place et le rôle des retraité-e-s dans la société

Le pouvoir d'achat des retraité-e-s, l'accès aux soins, la perte d'autonomie et sa prise en charge

**Rendez-vous à 13h30 à La Maison de l'Université
de Mont Saint Aignan**
(Ligne TEOR n°1—Arrêt Campus)



La parole à Jean-Pierre Pique, Secrétaire Général de l'USR

Info Luites : Avec le gel des pensions et la hausse de la csg, les retraités sont dans le viseur de macron. Quelles sont les conséquences et quels échos avez-vous de ces premières mesures ?

Jean-Pierre Pique :

C'est la solution «révolutionnaire» imaginée par Macron en accordant un peu de pouvoir d'achat aux salariés en retirant aux retraités ! C'est un peu «fort de café» comme on dit chez nous... La manœuvre est habile mais grossière: il s'agit de neutraliser la protestation des retraités en les culpabilisant, en les accusant de ne pas être solidaires des salariés actifs. Les retraités aident leurs enfants, petits-enfants et sont plusieurs centaines de milliers dans leurs activités bénévoles pour suppléer le manque flagrant de personnel dans des associations humanitaires par exemple.

Les retraités paieront à la place des patrons les cotisations sociales exonérées pour les salariés: l'État «compensera» ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires par l'augmentation de la CSG de 1,7% à partir de janvier 2018, c'est à dire qu'au-delà de 1197€ de pension, tu auras 25€ en moins et pour une retraite de 2400€ tu auras 58€ en moins...

En fin d'année, la ponction est sévère !

Dix millions de retraités subiront l'augmentation de cet impôt alors que les pensions sont gelées depuis 4 ans, que les retraites complémentaires le sont pendant 3 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3% (la CASA) est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance !

Tout ça pour épargner, c'est le mot, le patronat qui pourra continuer à distribuer et augmenter les dividendes des actionnaires: nos adversaires de classe nous traitent d'anciens combattants conservateurs rêveurs d'une autre société... mais qui cassent notre système de protection sociale unique au monde que nos plus anciens ont acquis de haute lutte avec le programme du CNR en 1946 et qu'on entend protéger, maintenir ?

Info Luites : Comment envisagez-vous la riposte, quel est votre calendrier ?

Jean-Pierre Pique : Le gouvernement tente de faire accepter sa politique d'austérité en opposant les actifs aux retraités : il prétend financer l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés en réduisant celui des pensions par l'augmentation de la CSG.

Pour cela l'USR CGT du département, face à ce gouvernement, a engagé cet été une campagne d'information par la distribution d'un tract national de l'UCR-CGT et une votation contre ces mesures ainsi que l'exigence d'une revalorisation des pensions.

L'accueil qui nous est réservé sur les marchés ou autres lieux de vie des retraités est favorable à une large mobilisation populaire. L'USR a également communiqué à la presse sur ces annonces gouvernementales injustes.

Quant à la casse du Code du travail et ses ordonnances pour la légitimer, l'USR s'est déjà engagée par communiqué également envers les nouveaux députés élus du département, ainsi qu'à la préfecture. L'USR, en convergence avec les salariés en activité ou sans emploi, a appelé les retraités à participer le 12 septembre aux manifestations proposées par l'UD et cela pour deux raisons essentielles :

1. de l'emploi et des salaires dépendent nos pensions
2. c'est l'avenir et les droits de nos enfants et de nos petits-enfants qui sont menacés.

Je ne vais pas trop épiloguer sur nos revendications que vous connaissez mais sachez que nous ne restons pas l'arme au pied. Que ce soit Sarkozy, Hollande ou Macron, aucun d'entre-eux ne s'est préoccupé de la vie des retraités. Que ce soit sur la perte d'autonomie, l'accès aux soins, au logement, aux transports, aux loisirs, nous luttons toujours pour éviter le pire et acquérir des droits nouveaux...

Ils n'ont qu'à la bouche la Sylver Économie, les fonds de pension et j'en passe et des meilleures...

C'est pourquoi, le 28 septembre, à l'appel de 9 organisations de retraité-e-s contre l'augmentation de la CSG et pour une revalorisation correcte des pensions, nous serons encore dans la rue à Rouen, au Havre et peut-être à Dieppe.

Au niveau national, une demande d'entrevue auprès de Macron le 28 septembre lui a été adressée.

Je terminerai cet entretien en rappelant une devise de Victor Hugo: «Ceux qui vivent sont ceux qui luttent».





APRES LE SUCCES DU 12 SEPTEMBRE

Jeudi 21 septembre Grève et manifestations



Avec près de 500 000 manifestants dans toute la France dont plus de 15 000 en Seine Maritime, de nombreux arrêts de travail dans le privé et le public, la première journée de mobilisation nationale contre les ordonnances Macron a été un succès qui appellent des suites.

Contre les attaques du gouvernement et du patronat, la riposte s'organise dans de nombreux secteurs. Ainsi contre la remise en cause des contrats aidés qui va laisser plus de 1 400 personnes sur le carreau en Seine Maritime, une action est programmée par l'intersyndicale de l'éducation nationale mercredi 20.

Dans le secteur des transports, la CGT et FO appellent à la grève à partir du 25 septembre et les retraités manifesteront le 28 septembre. Tous les ingrédients sont réunis pour la construction d'un vaste mouvement d'ensemble permettant de faire reculer le gouvernement sur les ordonnances et sa politique de régression.

Les ordonnances s'inscrivent dans la continuité de la loi El Khomri. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre le monde du travail public et privé. Le projet du gouvernement, maintenant connu, répond très précisément aux revendications du MEDEF.

Macron va plus loin que Valls-El Khomri pour casser la hiérarchie des normes :

- L'accord d'entreprise primera sur l'accord de branche permettant aux patrons de jouer la concurrence du moins disant.

- Il sera possible d'instaurer des conditions moins favorables que le Code du travail en matière de recours aux CDD, à l'intérim ou aux contrats de chantier.

- Il sera possible de conclure des accords d'entreprise moins favorables que la convention collective en matière de primes, treizième mois, congés supplémentaires.

- Pour « répondre aux nécessités de l'entreprise » un accord d'entreprise pourra même baisser les salaires, augmenter la durée du travail et imposer des mutations autoritaires !

- Les conventions collectives devront prévoir des droits différents pour les salariés des petites entreprises (moins de 50) et le Ministère pourra refuser que s'applique une convention dans toutes les entreprises au motif qu'elle « porte une atteinte excessive à la libre concurrence ».



Formations 2017

Union Départementale

⇒ **ECO-CE :**

- Du 25 au 29 septembre au Havre
- Du 20 au 24 novembre à Dieppe

⇒ **CHS-CT :**

- les 11 - 13 - 14 septembre (1^{ère} partie) et du 11 au 12 décembre (2^{ème} partie) à Rouen
- Du 9 au 13 octobre à Dieppe

⇒ **FORMATION DES FORMATEURS :**

- Du 18 au 22 septembre à Dieppe

⇒ **NIVEAU 2 :**

- Du 9 au 13 octobre au Havre (1^{ère} partie) et en janvier 2018 (2^{ème} partie)
- Du 13 au 17 novembre à Dieppe (1^{ère} partie) et en février 2018 (2^e partie)

⇒ **AT/MP :**

- les 19 et 20 octobre au Havre
- **(programmation complémentaire en cours)**

⇒ **En partenariat avec le cabinet CO-EXCO :**

- **-jeudi 05 octobre 2017** au Havre
sur les bonnes pratiques du trésorier d'un syndicat (niveau 2) : tenue des comptes, obligations comptables, respect de la transparence financière garantissant la représentativité du syndicat
- **-vendredi 06 octobre 2017** au Havre
sur les nouvelles règles comptables du Comité d'Entreprise (niveau 2)

⇒ **Collectif formation :**

- 7 septembre 2017 au Havre (UL)
- 8 décembre 2017 (à déterminer)

Pour toute inscription :

UD – CGT / 26 Avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex / e-mail : ud76@cgt.fr

L'IHS CGT 76 présente :

Voyage en terres d'espoir

La Seine-Maritime



avec la participation
d'Edwy PLENEL
(Auteur, Directeur de Méliapart)

**Samedi 30 septembre à 15^h
à l'Astrolabe - PETIT QUEVILLY**
(en face de la mairie)

— En collaboration avec Le Maitron et les Editions de l'Atelier —

MAIS AUSSI, LE :

Le 6 octobre à DIEPPE - Au Drakar, Le 1er décembre au TRÉPORT - SALLE REGIANI à 20 H 30, Le 20 Janvier 2018 - à GONFREVILLE-L'ORCHER - Espace culturel de la pointe de caux à 20 H 30

En collaboration avec les comédiens « des mots à dire » et du « Théâtre de la Bataille »



Mer



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations
Printemps / Eté / Automne
2017



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

